



ARRÊTÉ

Liste d'aptitude pour l'accès au grade
d'Ingénieur Territorial avec et sans
examen
au titre de la promotion interne
Année 2025

Le Président du CENTRE DE GESTION,

Vu le Code Général de la Fonction Publique;

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux Centres de Gestion ;

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2016-201 du 26 février 2016 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux ;

Vu l'arrêté du Président du Centre de Gestion du Pas-de-Calais en date du 3 décembre 2021 portant sur les lignes directrices de gestion en matière de promotion interne ;

Vu les demandes de réinscription formulées par des agents inscrits sur la liste d'aptitude au titre de la promotion interne ;

Considérant que les listes d'aptitude sont établies par le Président du Centre de Gestion ;

Considérant que 18 recrutements sur l'année 2024 dans le cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux ont été recensés dans l'ensemble des collectivités et établissements publics affiliés permettant 9 inscriptions de fonctionnaires sur la liste d'aptitude au titre de la promotion interne ;

ARRÊTÉ

Article 1 :

Au titre de l'année 2025, sont inscrits sur la liste d'aptitude pour l'accès au grade d'ingénieur au choix, les 6 agents suivants :

Mme Nathalie BLANGY- BEAUVAIS, commune de ST MARTIN BOULOGNE

M. Jean-Marie CARIN, à la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin

Mme Valérie LANNOY, à la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin

M. Anthony MISOIRE, commune de FRUGES

M. Jean-Luc REGNIER, à la Communauté d'Agglomération BETHUNE-BRUAY Artois Lys Romane

M. Éric ZENI, commune d'AVION

Article 2 :

Au titre de l'année 2025, sont réinscrits sur la liste d'aptitude pour l'accès au grade d'ingénieur au choix :

En 1^{ère} réinscription :

Mr Guy CHEMIN, commune de MARQUISE

M. Sébastien HUCHIN, à la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin

M. Christophe NAVARRE, à la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin

M. Fabrice VERGEZ, commune de MONTIGNY EN GOHELLE

En 2^{ème} réinscription :

M. Julien POULLE, à la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin

En 3^{ème} réinscription :

Mme Aline PRUVOST, à la Communauté d'Agglomération BETHUNE-BRUAY Artois Lys Romane

Article 3 :

Au titre de l'année 2025, sont inscrits sur la liste d'aptitude pour l'accès au grade d'ingénieur après examen professionnel, les 3 agents suivants :

M. Julien ANSQVIN, à la Communauté Urbaine d'ARRAS

M. Virgile DARRAS, commune de BULLY LES MINES

M. Matthieu FREVILLE, commune de AIX NOULETTE

Article 4 :

L'inscription sur la liste d'aptitude est valable deux ans. L'inscription est renouvelable deux fois. L'intéressé devra faire connaître par écrit un mois avant le terme, son intention d'être maintenu sur ladite liste l'année suivante.

Article 5 :

Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'Etat,

Fait à BRUAY-LA-BUISSIERE, le 3 Avril 2025

Le Président par intérim,



M. Nicolas PICHONNIER
1^{er} Vice-Président

Monsieur le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille, qui peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.